



Projet Pédagogique
ALSH Périscolaire
ALSH Extrascolaire
Victor Hugo primaire
Année 2025/2026

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques.....	4
La structure	5
Les dispositifs.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge.....	6
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	7
Les objectifs du PEL – PEDT	9
Les objectifs du Plan Mercredi.....	10
Les projets d'activités	15
Les projets d'enfants	16
Développement de l'autonomie et accompagnement spécifique.....	16
LES METHODES PEDAGOGIQUES	17
LES MOYENS.....	18
L'EVALUATION.....	30
Les outils d'évaluation	30
La Charte de qualité.....	30
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	32
Les moyens	32
Nos engagements	32
La Délégation Nationale Enfance	34
La Fédération Léo Lagrange Fédération	35





Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n° 2 et 3 concernant une partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **7 ALAE périscolaires** et **5 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.





Caractéristiques

Les Equipements

Perpignan, commune urbaine de **plus de 120 000 habitants** (INSEE 2022), comprend un tissu dense d'équipements dans le nord (Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Haut-Vernet), particulièrement adaptés aux besoins des familles et jeunes enfants :

★ Équipements scolaires

- **Écoles maternelles et primaires** : Victor Hugo, Jean Jaurès, Duruy, Pasteur, Émile Roudayre, Georges Dagneaux, Pont Neuf.
- **Collèges** : Sébastien Pons et Marcel Pagnol (REP+).

★ Équipements sportifs

- **Stade Sbroglia** : principal terrain de football pour activités scolaires et périscolaires.
- **Gymnases** : Diaz (Victor Hugo) et Jean Galia.
- **Aires multisports** : city-stades répartis dans les trois zones du Vernet.
- **Boulodromes** : notamment le boulodrome Muchard (Haut Vernet).
- **Centre aquatique Arlette Franco** : pour la natation, situé à proximité.

★ Équipements culturels

- **Théâtres** :
 - **Théâtre Primavera** (6 avenue du Languedoc, Quartier Haut-Vernet) : salle de spectacles et billetterie locale, programmation pour enfants et familles.
 - **Théâtre de l'Archipel** : scène nationale pluridisciplinaire inaugurée en 2011 (théâtre, danse, cirque, musique).
 - **Théâtre municipal Jordi Père Cerdà** : théâtre à l'italienne en centre-ville
 - **La Comédie des K'talents** (café-théâtre convivial, Haut-Vernet) et **Théâtre de l'Échappée** (Moyen-Vernet).
- **Cinémas** : Le Castillet, Méga Castillet, CGR Méga, accessibles en centre-ville.
- **Bibliothèque / médiathèque** : construction en cours d'un équipement culturel d'environ 1 000–1 230 m² dans le Vernet, ouverture planifiée fin 2025.

★ Vie associative

- **Maisons de quartier / centres sociaux** : actifs à Haut-Vernet et Bas-Vernet, proposant animations, accompagnement familial et ateliers.
- **Associations** : clubs sportifs (football, arts martiaux, danse), structures solidaires (Restos du Cœur, Croix-Rouge), associations de parents d'élèves et clubs de prévention.

Ce réseau complet d'équipements, en cours de renouvellement et souvent de proximité, offre un cadre très favorable pour la mise en place de projets pédagogiques innovants, favorisant la culture, le sport et l'inclusion des enfants.



La structure

L'Accueil de Loisirs Victor Hugo Primaire est implanté au sein des locaux de l'école du même nom. Présent depuis une vingtaine d'années, il accueille des enfants âgés de 6 à 12 ans, correspondant aux niveaux du CP jusqu'à la 5^e, selon les besoins et les envies des familles.

Installé dans l'école depuis 2017, le centre dispose de plusieurs salles dédiées à l'accueil de loisirs. Toutefois, il partage les lieux avec différents partenaires de la structure, tels que les enseignants ou les personnels d'aide éducative, ce qui nécessite une cohabitation organisée et respectueuse de chacun.

La structure est habilitée à accueillir jusqu'à **120 enfants**, et constitue pour eux un véritable **repère au sein du quartier**, un lieu sécurisé et familial.

Le centre fonctionne **les mercredis, pendant les petites vacances et durant les vacances d'été**, à l'exception des vacances de Noël.

Le bâtiment principal s'étend sur deux niveaux, mais seul le **rez-de-chaussée** est utilisé par l'accueil de loisirs. Les enfants bénéficient de divers espaces adaptés : une **salle de motricité**, une **bibliothèque**, un **coin cuisine**, **trois cours extérieures**.

Face à l'augmentation des effectifs, la mairie a attribué en **2021** un **local supplémentaire**, situé dans les anciens locaux du centre social voisin, permettant d'élargir les capacités d'accueil et d'améliorer le confort des activités.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISE

L'accueil de loisirs de Victor Hugo est situé dans un quartier classé prioritaire. Elle accueille un public caractérisé par une forte diversité culturelle, qui constitue un atout en favorisant l'ouverture et l'enrichissement mutuel entre les enfants et leurs familles. Le territoire se distingue également par une proportion importante de familles monoparentales, souvent représentées par des mères isolées, ainsi que par des situations de précarité sociale. Ces spécificités nécessitent une attention particulière dans l'accompagnement éducatif, tout en offrant un cadre propice au développement d'actions favorisant la cohésion, la solidarité et la réussite de chaque enfant.

L'accueil de loisirs Victor Hugo Primaire est ouvert à l'ensemble des écoles de la ville de Perpignan. Il constitue la **seule structure du quartier du Moyen-Vernet** à fonctionner **les mercredis, pendant les petites vacances et durant les grandes vacances**, à l'exception du centre Jean Jaurès, qui ouvre uniquement pendant la période estivale.

Le centre Victor Hugo Primaire est **mitoyen du centre maternel**, ce qui facilite grandement l'organisation des familles. Cette proximité permet aux **parents ayant des enfants dans les deux structures** de gérer plus simplement les arrivées et les départs, tout en limitant les déplacements entre l'accueil de loisirs et le domicile.

A Perpignan, nous accueillons tous les enfants avec la volonté d'**être utiles à leur éducation et à la construction d'un futur citoyen**. En effet, il est important pour nous de s'adapter aux différences et aux caractéristiques de chacun afin d'être dans **une démarche pleinement inclusive**.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à 10 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d'« autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.



De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux	

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- L'Enfant acteur

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.



Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur. rice.s, nous sommes impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- La place des familles,

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.



Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL – PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. »

(Extrait du PEDT)



- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant	Développer la confiance en soi et la capacité à exprimer ses besoins	Responsabiliser et favoriser l'autonomie
		Accompagner et écouter l'enfant à exprimer ses envies
		Prendre en compte le rythme de l'enfant
Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté	Comprendre l'impact de ses actions sur l'environnement et sur la société	Développer des actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté
		Sensibilisation à la santé et à l'alimentation
		Faire prendre conscience que l'enfant joue un rôle dans la société
Sensibiliser l'enfant aux discriminations et développer la mixité sociale	Développer le respect des différences et l'empathie	Développer l'esprit de tolérance et favoriser le vivre ensemble
		Créer du lien entre les enfants
Permettre aux enfants un accès à la culture et à la citoyenneté	Découvrir et expérimenter de nouvelles formes d'expression et de participation	Découvrir de nouvelles activités
		Développer son imaginaire et sa créativité
Favoriser le respect en général	Comprendre les règles et reconnaître l'importance du collectif	Respecter les règles de vie collective
		Être capable d'écouter les autres



Les objectifs opérationnels

Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant

- Responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant

Depuis le mois de septembre, et tout au long de l'année scolaire, l'enfant a une place importante au sein de l'accueil de loisirs. Il est acteur tout le long de l'année des décisions et des choix qui peuvent être pris.

Le but est de pouvoir responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant, pour lui permettre de pouvoir bénéficier du meilleur apprentissage possible, et de pouvoir l'aider à grandir.

Permettre aux enfants de s'impliquer dans les activités, en leur accordant les différents rôles (meneur, arbitre, joueur...). L'ambition souhaitée par l'équipe d'animation est de pouvoir impliquer les enfants sous toutes les manières disponibles, à l'activité proposée.

L'aboutissement est l'autonomie des enfants dans une activité. Que les plus grands puissent aider et proposer des jeux/activités aux plus jeunes. Et pour les plus jeunes (les CP, qui sont très petits lors de la rentrée de septembre) de leur permettre d'évoluer dans un cadre adapté.

- Accompagner et écouter l'enfant à exprimer ses envies

L'enfant a besoin d'être accompagné et valorisé, pour pouvoir exprimer ses envies et se sentir vraiment intégré au sein de l'accueil de loisirs. L'enfant offre des idées d'activités, de projets, ou de pôles d'activités qui seront écoutés par l'équipe d'animation, puis essayé d'être adaptés de façon à ce qu'un ou plusieurs objectifs ressortent de cette activité.

L'enfant a besoin d'être écouté, pour pouvoir exprimer son contentement ou bien son mécontentement. Les adultes sur les temps méridien ou de garderie, jouent un rôle primordial dans l'écoute des enfants. Les adultes sont une sorte de repaire pour des enfants qui en ont parfois besoin.

- Prendre en compte le rythme de vie de l'enfant

Il faut bien évidemment prendre en compte le rythme de vie de l'enfant. Certains enfants ont des journées avec une très grande amplitude horaire (de 7h45 à 18h15 pour certains), ce qui représente un grand moment pour eux.

Le vendredi, les enfants sont également plus fatigués que les autres jours de la semaine. L'équipe d'animation adapte le planning d'activité par rapport aux enfants et à leur demande en fin de semaine, ou fin de période.

Des activités plus calmes, avec moins d'agitation est préconisé, à défaut de proposer des activités plus agitées qu'à la normale. Ceci dit, certains enfants ont besoin de remuer et il faut que chacun y trouve son compte.

Le planning peut être modifié ou même changé pour permettre aux enfants de se sentir bien. Les animateurs sentent quand il faut adapter le planning et les activités aux enfants, comme par exemple les fins de semaines.



Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté

- Développer des actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté

Le développement durable et l'éco-citoyenneté sont des sujets d'actualité dans notre vie de tous les jours. Il faut sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge. Nous, personnel de l'équipe d'animation, jouons un rôle important pour transmettre nos connaissances aux enfants.

Il faut sensibiliser les enfants au tri sélectif, avec des poubelles de tri sélectif qui seront mises à disposition ou en fabriquer pour pouvoir faire le tri lors des activités.

- Sensibilisation à la santé et à l'alimentation

Il est prévu de mettre en place des projets d'animation autour du développement durable, du recyclage et plus particulièrement autour de l'alimentation et la santé. Une sensibilisation au gaspillage alimentaire est proposée aux enfants.

Une entente avec les cantinières a été mise en place pour éviter le gaspillage alimentaire. Le but est que les enfants se retrouvent avec le moins possible de déchets dans le plateau.

La santé sera aussi mise à l'honneur. Le désir est d'apprendre aux enfants les bienfaits de la nutrition. Il faut également mettre en place la protection des enfants par rapport au surpoids, ou à l'obésité. Ces différentes actions seront mises en place, régulièrement lors des temps de repas, en discutant avec les enfants et en les amenant vers les choix opportuns vis-à-vis de leur nutrition.

- L'enfant joue un rôle dans la société

Il faut que l'enfant joue un rôle dans la société de nos jours, et même dans le monde futur. Si à notre petite échelle, les enfants peuvent être responsables de leur futur (à la maison, à l'extérieur, dans leur entourage...).

L'enfant doit arriver à retransmettre les informations acquises lors des activités à son entourage. Le développement durable est un sujet d'actualité, et il sera encore d'actualité pendant un petit moment. Il faut permettre à chaque enfant de trouver son rôle à jouer pour devenir acteur écocitoyen.

Des débats seront mis en place pour permettre aux enfants d'aborder les différents sujets, et de pouvoir être au point sur le sujet du développement durable et l'éco-citoyenneté.

Sensibiliser l'enfant aux discriminations et développer la mixité sociale

- Développer l'esprit de tolérance

Il faut enseigner aux enfants la tolérance et le respect des différences. L'apprentissage de la tolérance se fait en bas âge et se poursuit tout au long de la vie. Nous jouons un rôle dans l'apprentissage de la tolérance des enfants que l'on accueille, surtout dans une école de quartier où la population est extracommunautaire.

Il est impossible de demander à son enfant de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit. Les enfants remarquent la différence (couleurs de peau, tenue vestimentaire...). Il faut accompagner l'enfant pour qu'il trouve des réponses à ses questions.

- Favoriser le vivre ensemble

Il faut apprendre aux élèves la relation à soi, la relation à l'autre et la relation à l'environnement grâce au vivre ensemble. Il est nécessaire de préparer tous les enfants à être des citoyens responsables, capable de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. **Vivre ensemble, c'est faire ensemble.**



Il faut changer ensemble, construire ensemble. Pour cela, des projets seront créés pour permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer, via des projets culturels liés à l'environnement. Il faut se rendre compte que dès maintenant, ils ont un rôle positif à jouer dans la société.

- **Créer du lien entre les enfants (et les parents)**

Il peut paraître évident que la création du lien entre les adultes et les enfants soit primordiale. Créer un lien fort et solide avec chaque enfant peut parfois s'avérer assez compliqué. Il est important de faire les efforts nécessaires pour permettre la création de celui-ci.

Pour réussir à créer du lien, nous opterons pour un renforcement positif, quelques minutes privilégiées avec les enfants, l'utilisation d'un peu d'humour, seront des solutions adaptées pour les enfants.

Par la même occasion, il faut créer du lien avec les parents. Il faut voir les parents comme des alliés du partenariat avec les enfants. Les parents représentent des figures d'attachement. Plus on travaillera avec eux, plus les enfants se sentiront importants.

Favoriser le respect en général

- **Être capable d'écouter les autres**

L'équipe d'animation se force de maintenir le plaisir, sur les temps périscolaires et extrascolaires, dans la vie quotidienne et dans les activités. L'animateur sera à l'écoute des enfants tout en étant force de propositions. Mais il est aussi nécessaire d'apprendre aux enfants à écouter les autres (adultes, enfants, etc.).

Des débats et des échanges entre les enfants seront mis en place, pour pouvoir permettre aux enfants de gérer leur temps de parole mais également gérer leur écoute. Bien écouter les autres, c'est avant tout renforcer et construire des liens avec eux. Il faut être prêt à les écouter.

- **Respecter les règles de vie collective**

Pour bon nombre d'enfants, l'école (centre de loisirs) est la première étape de leur vie en collectivité. C'est un lieu d'apprentissage qui se veut d'être riche d'échange, de partage et de découverte. Il est demandé aux enfants et aux adultes de suivre les règles de vie et d'avoir un comportement respectueux les uns envers les autres.

Des règles de vie ont été envisagées par les groupes d'enfants en concertation avec les animateurs. Elles ont été écrites au propre et affichées dans les salles d'activités. Les règles de vie ont été signées par les enfants qui approuvent ces règles. En signant les règles, les enfants sont d'accord avec les règles adoptées, et sont censés respecter les règles sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Permettre aux enfants un accès à la culture et à la citoyenneté

- **Favoriser les découvertes dans le jeu**

Il faut ouvrir aux enfants un accès à la culture et à la citoyenneté. Nous mettons tout en œuvre pour que cela puisse arriver. Nous utilisons les ressources de la ville mises à notre disposition (patrimoine, musée, culturel...). Nous utilisons les parcs et jardins de la ville.

L'équipe d'animation met en place des jeux, selon l'espace ou le matériel mis à disposition, pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses au travers du jeu.

Pendant une journée ou une demi-journée sur le cycle, l'enfant va évoluer en fonction de ses envies, de ses idées, de son expérimentation. L'enfant proposera l'activité et non l'animateur, qui sera dans l'observation et la sécurité du groupe.



- Développer son imaginaire et sa créativité

Des enfants de cet âge-là ont besoin d'avoir leur propre imaginaire, pour pouvoir grandir et s'épanouir dans des bonnes conditions. L'équipe met à leur disposition des nouveaux matériaux pour les activités manuelles, pour leur permettre d'améliorer leur créativité.

Nous allons au cinéma pour pouvoir visionner des courts métrages autour d'une thématique bien particulière. L'utilisation d'une ludothèque avec des jeux de société, pour leur expliquer un point en particulier.

- Découvrir des nouvelles activités

Le but de l'accueil de loisirs est de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles sorties, au travers d'utilisation de matériaux divers et variés.

Les sorties sont également variées, pour permettre aux enfants de découvrir des nouveaux lieux, avec différentes histoires. Il faut permettre aux enfants d'apprendre des nouveautés, tout en s'amusant.

Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative de l'équipe d'animation, puis validés par la direction. Ils sont travaillés en amont, puis proposés et discutés ensemble lors des temps d'échanges.

La directrice et l'adjointe aident et orientent les animateurs dans la construction, la réalisation du projet et le suivi du projet. A la fin de chaque séance, un point est fait avec les enfants et avec les adultes entre eux.

Les projets d'activités prennent en compte le rythme de vie des enfants. Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Les projets sont réalisés et menés par les groupes d'enfants.

Le fonctionnement du centre de loisirs diffère selon le temps périscolaire ou extrascolaire.

En temps périscolaire (les mercredis) : Une thématique générale est proposée par l'équipe d'animation ou imposée dans le cadre du projet global. Les activités proposées découlent de cette thématique.

Chaque mercredi matin, quatre activités sont présentées aux enfants dès leur arrivée.

Ils ont ainsi la possibilité de choisir celle qui les intéresse le plus, qu'il s'agisse d'une activité sportive, manuelle ou créative. Ce mode de fonctionnement favorise l'autonomie et l'engagement des enfants dans leurs choix.

En temps extrascolaire (vacances) : Le fonctionnement est un peu différent. Il n'existe pas de thématique générale commune à toute la structure, mais des thématiques propres à chaque groupe d'âge :

- 6-8 ans
- 8-9 ans
- 10-12 ans

Chaque animateur choisit sa propre thématique et construit un projet d'activité adapté à son groupe. Les enfants participent ensuite à la mise en œuvre de ce projet, selon leurs envies et leurs idées, ce qui permet de renforcer la co-construction et la participation active au sein du groupe.

Ainsi, les mercredis et les vacances reposent sur deux organisations complémentaires : l'une plus structurée et orientée sur le choix, l'autre plus autonome et axée sur la participation des enfants.



Les animateurs écrivent leur projet, en expliquant les étapes de chaque séance et en y ajoutant le matériel nécessaire pour l'activité. Les projets d'activités et l'achat de matériel sont étudiés et réalisés si le budget le permet.

Les enfants ont également leur mot à dire, en proposant des activités ou des idées de sortie, qui sont ensuite discutées entre adultes pour voir si cela peut être validé et possible ou non.

Les projets d'enfants

Des temps d'échanges sont proposés aux enfants pour leur permettre de devenir acteurs et d'avoir un rôle à jouer au sein de l'accueil de loisirs.

Des idées peuvent être faites, si elles sont réalisables et en accord avec les objectifs du PEDT de la ville et celui de Léo Lagrange.

Les animateurs ont pour rôle de faire remonter les idées d'animation à l'équipe de direction, si cela nécessite du matériel supplémentaire ou l'appel à un intervenant. Dans la majorité des cas, les enfants entretiennent une relation de confiance avec la directrice, ce qui leur permet de s'exprimer librement et de proposer leurs idées.

Ils n'hésitent pas à venir partager leurs envies, qu'il s'agisse de sorties, d'animations exceptionnelles ou encore d'événements festifs tels que des booms, pyjama party ou tout autre demande.

Ce lien privilégié favorise une libération de la parole et renforce la participation active des enfants à la vie du centre. Ils se sentent ainsi écoutés, considérés et impliqués dans le fonctionnement du centre de loisirs.

Développement de l'autonomie et accompagnement spécifique

Le centre de loisirs place le **développement de l'autonomie des enfants** au cœur de son projet éducatif.

- Pour le **groupe des 10-12 ans**, l'objectif est de **responsabiliser les enfants** en leur accordant progressivement plus d'autonomie.
- Certains **déplacements ou tâches**, comme la préparation du goûter ou la vaisselle, sont confiés aux enfants dans le cadre d'une **relation de confiance**. Ils sont généralement **très demandeurs** de ces responsabilités, et cette approche permet d'établir une **relation de confiance solide** entre les enfants et l'équipe.
- L'attribution de responsabilités est réfléchie et adaptée : **seuls les enfants identifiés comme capables** sont concernés, afin de garantir la sécurité et le bon déroulement des activités.

Par ailleurs, le centre est attentif à **l'autonomie et aux besoins spécifiques** d'enfants présentant des **troubles autistiques ou des particularités**.

- Avec le soutien de Léo Lagrange, le centre cherche à **faciliter l'accès de ces enfants aux activités collectives**.
- Certains enfants ont l'habitude de **se déplacer librement d'une salle à l'autre**, ou même de se rendre dans le **bureau de la directrice**, ce qui peut compliquer leur accompagnement, surtout avec des **moyens humains limités**.



Il existe une **demande réelle du territoire et des familles** pour que ces enfants puissent bénéficier d'**accueils en collectivité adaptés**, leur permettant de **participer pleinement aux activités du centre de loisirs**.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants, la participation active des enfants, la valorisation des enfants

Les enfants sont au centre du projet pédagogique et également au centre des projets d'animation qui sont proposés par les animateurs. Le libre choix pour l'enfant est incontournable dans le fonctionnement mis en place.

La place des parents

Une attention particulière est portée aux enfants lors des temps d'accueil de la journée. Il doit être convivial et rassurant pour les enfants comme pour les parents. La personne qui est chargée d'ouvrir et de fermer le centre de loisirs est en charge d'accueillir les enfants, et les parents, répondant aux questions et aux interrogations des parents.

Transmissions

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent oralement. Si le problème devient plus grave, un coup de téléphone aux parents est effectué pour que les parents soient informés au plus vite de la situation et un entretien peut avoir lieu.

Nous utilisons l'application KIDIZZ qui permet de publier des informations et des photos pour les parents. Chaque parent doit créer son compte avec ses propres identifiants pour pouvoir accéder aux informations.

Les coordonnées sont mises à disposition pour pouvoir répondre aux questions ou interrogations des parents (numéro de téléphone ou adresse mail). Nous sommes régulièrement à leur écoute sur les temps d'accueil.

Positionnement des animateurs

L'animateur est un référent auprès des enfants. Il se doit d'adopter une posture qui permet d'établir le respect mutuel entre eux. La confiance et la bienveillance sont des facteurs importants pour avoir une bonne relation avec les enfants. Une relation avec les parents est aussi importante que nécessaire.

L'animateur est responsable de son groupe d'enfants. La confiance est obtenue grâce à l'enfant qui raconte sa journée le soir en voyant ses parents.





LES MOYENS

Les humains

- **Le directeur**

La directrice de l'accueil de loisirs est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Elle est disponible et reste à leur écoute ainsi qu'à l'écoute des parents. Elle est la personne référente pour informer des dernières informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles. Elle est le relais principal entre l'équipe d'animation et les différents partenaires. Elle est à l'écoute des enfants, de l'équipe d'animation, des familles et des partenaires. Elle apporte des solutions, accompagne les personnes, est en soutien de l'équipe d'animation lors des activités. Elle transmet, explique et détaille le projet éducatif de Léo Lagrange aux animateurs. Elle établit le projet pédagogique qui met en œuvre le projet éducatif. Elle est capable d'utiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange pour permettre le travail en équipe et l'utilisation des outils. La directrice de la structure assure la gestion, la transmission entre les différentes personnes, elle est en charge de suivre le financier, l'administratif, le sanitaire et la réglementation.

- **L'équipe d'animation**

L'équipe d'animation est le premier relais après la directrice. Ils sont garant du bon déroulement des activités, ils sont garant également de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui sont accueillis. Ils sont à l'écoute des parents, et transmettent les informations importantes. Ils prennent connaissance du règlement intérieur de la structure, le respectent et le font respecter. Un temps de communication est mis en place pour pouvoir faire passer les informations aux directeurs, aux collègues, ou partenaires. Ils mettent en œuvre le projet éducatif de la fédération Léo Lagrange, ainsi que le projet pédagogique de la structure, écrit et présenté lors des réunions d'équipes. Avec le projet pédagogique, des projets d'activités sont établis, avec des objectifs en rapport avec le projet pédagogique. Les activités sont adaptées aux groupes d'enfants et à leur âge. Les activités sont préparées lors des réunions, organisées avec un planning, et présentées aux enfants.

Sur les **temps périscolaires**, le fonctionnement du centre repose sur une **équipe stable et identifiée**. La direction est assurée par une **directrice titulaire d'un BPJEPS LTP**, accompagnée d'une équipe d'**animateurs en CDI ou en CDI**, qui sont **référents de la structure**. Depuis l'année dernière, il **n'y a plus de contrats d'engagement éducatif (CEE)** sur les mercredis, ce qui a permis de renforcer la **continuité pédagogique** et la **stabilité de l'équipe**. Cette organisation garantit une **meilleure qualité d'accompagnement**, en offrant aux **enfants comme aux familles des repères constants**, et en favorisant la **relation de confiance** avec les animateurs.

Sur les **temps extrascolaires**, le fonctionnement diffère légèrement de celui des mercredis. L'équipe reste composée en grande partie des **mêmes animateurs permanents** (en CDI ou CDI), ce qui assure une continuité éducative et une cohérence dans l'accompagnement des enfants. À cette équipe viennent s'ajouter des **animateurs recrutés en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)**, afin de **renforcer les effectifs** pendant les périodes de forte affluence, notamment pendant les vacances scolaires. Ces renforts permettent d'assurer un **encadrement de qualité** tout en respectant les capacités d'accueil du centre. Malgré la rotation liée à ces recrutements saisonniers, il existe une **réelle stabilité parmi les animateurs en CEE**, puisque ce sont **souvent les mêmes personnes** qui reviennent d'une période de vacances à l'autre. Cette fidélité contribue à maintenir une **cohérence pédagogique** et des **repères stables** pour les enfants comme pour les familles.



- **Le personnel technique**

Le personnel de restauration et d'entretien est du personnel communal, soit des fonctionnaires territoriaux, soit des contractuels.

- **La coordination Léo Lagrange**

Une réunion mensuelle regroupant l'ensemble des directeurs et des coordinateurs de l'association Léo Lagrange. Un échange par email ou téléphone est effectué régulièrement entre le directeur et les coordinateurs.

Ils apportent un appui dans la prise de décisions, un rapport de la gestion quotidienne, une communication à travers les programmes et projets d'activités par cycle, répond et échange aux éventuels imprévus ou questions diverses.

- **Les référents éducatifs de la ville**

Ils sont amenés à venir sur les structures ALSH de la ville.

Le matériel

Le matériel au centre de loisirs est réparti selon les espaces et les usages :

- **Bureau** : destiné aux matériels coûteux ou sensibles, comprenant notamment :
 - Les outils pédagogiques de Léo Lagrange
 - Les feuilles blanches et le matériel administratif
 - Tout équipement nécessitant une conservation sécurisée
- **Salle Poly 2** : dédiée au centre de loisirs, pour l'extrascolaire et le périscolaire.
Elle contient :
 - Le matériel sportif
 - Le matériel pour les activités manuelles : peintures, ciseaux, feuilles, etc.
- **Salle des enseignants** : abrite une armoire de rangement pour :
 - Le matériel destiné aux goûters
 - Les aliments servant aux ateliers pâtisserie
- **Cuisine** : dispose d'une armoire avec tout le matériel nécessaire pour :
 - Les goûters : plateaux, verres, etc.
 - Les ateliers pâtisserie : batteurs, fouets, ustensiles divers
- **Garage** : Permet de stocker le matériel encombrant : Piscine, glacière, ventilateur, panier de basket mobile ...

Cette organisation permet une gestion claire et efficace du matériel, adaptée aux différentes activités proposées aux enfants et aux besoins de l'équipe d'animation. Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin. Si besoin, des commandes de matériel sont faites lors des réunions. Le rangement est fait par les animateurs lors de l'activité en compagnie des enfants.

Chaque animateur référent dispose d'un curvier contenant le matériel minimum nécessaire pour la conduite de ses activités, celles-ci sont rangés dans la salle Poly 2. Lors de chaque commande, le matériel est ensuite réparti dans les caisses des animateurs, permettant à chacun de disposer rapidement de ce dont il a besoin pour ses activités.



Les espaces d'accueils

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces composés d'un mobilier adapté.

À l'intérieur :

- ★ **Un bureau de direction** accessible pour les rendez-vous avec les parents, les convocations d'entretiens, ainsi que pour toutes les démarches administratives concernant le personnel. Il peut également être utilisé pour accompagner la résolution de problématiques observées chez certains enfants. Dans certains cas, cet espace permet de mettre temporairement un enfant à l'écart afin de favoriser un retour au calme.
- ★ **4 salles d'activités** : pour nous permettre d'accueillir les enfants pendant l'Extrascolaire.
 - Groupe des 6/8 ans : 2 salles polyvalentes (dont une pour les réunions d'équipe, les temps de préparation, le rangement et le stockage du matériel).
 - Groupe des 10/12 ans : 1 salle de classe à l'intérieur des locaux et la salle des enseignants.
 - Groupe des 8/9 ans : 1 salle qui nous ait prêté par la mairie dans l'ancien centre social situé à côté de l'école mais en dehors des locaux.

En période Périscolaire, seul les deux salles polyvalentes et la salle de classe sont utilisés.

- ★ **3 blocs sanitaires :**
 - 1 bloc destiné aux adultes composé de 2 WC
 - 1 bloc destiné aux enfants composé de 2 WC filles, 1 WC garçons et 2 urinoirs facile d'accès pour les plus petits
 - 1 bloc destiné aux personnes en situation de handicap
- ★ **Une cantine** qui a une capacité d'accueil de 42 personnes en simultané et où les repas sont adaptés aux régimes végétariens et classiques.
- ★ **Une cuisine** aménagée d'un four et d'une plonge. Celle-ci sert également pour les ateliers Pâtisseries.

À l'extérieur :

- ★ **3 cours** avec une marelle ; des paniers de basket ; des cages de foot et des bancs.
- ★ 1 Gymnase mis à disposition par la mairie pendant les périodes de vacances.
- ★ 2 blocs sanitaires destiné aux enfants composés de 2 WC filles, 1 WC garçons et 2 urinoirs facile d'accès pour les plus petits.

Les relations

- ❖ **Entre enfants** : Les conflits existent, nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution lors d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une



solution. Les enfants ont tendance à jouer tous ensemble, forment des groupes, se reconstruisent avec d'autres, un bon point positif pour le développement social.

- ❖ **Entre les enfants et les animateurs :** L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés. L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.
- ❖ **La place des parents :** Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent récupérer les enfants. Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant. La directrice est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils la sollicitent.

Financiers

- ❖ **Principes Budgétaires :** Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 4.08 € par enfant **en temps Extrascolaire** et 3.58 € **en temps Périscolaire**. Une moyenne est ainsi calculée à la journée en comprenant les différents temps accueillis. Un budget prévisionnel est calculé avant chaque période de vacances. Il est ensuite ajusté par rapport aux effectifs réels.
- ❖ **Les tarifs :** Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotidien Familial à la CAF, ou selon leur barème de la MSA. (Voir règlement intérieur)

Les partenaires

- ❖ **Institutionnels :** Les premiers partenaires éducatifs, et les plus importants sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour avoir une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.
 - La ville de Perpignan (la DAEE)
 - DDJCS
 - Le SIST, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.
 - les éducateurs de l'IDEA car nous accueillons des enfants placés
 - Les assistantes sociales
 - Les familles d'accueils

Le fonctionnement de la structure

- ❖ **Jours et horaires d'ouverture :** Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h45 à 18h15. Les parents ont différents choix d'inscription : Journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas et demi-journée sans repas.
 - 7h45/9h30 : Accueil échelonné des enfants
 - 11h45/12h15 : Départ des enfants qui ne sont pas à la cantine



- 13h30/14h15 : Accueil échelonné des enfants et départ des enfants ne restant pas l'après-midi
- 17h/18h15 : Départ échelonné des enfants

❖ **Principes d'inscription des familles :** Pour les temps périscolaires, l'inscription s'effectue auprès de la directrice de la structure de Victor Hugo, ou de la directrice de la structure d'Emile Roudayre, aux créneaux dédiés aux familles pour l'inscription.

La journée type en temps périscolaire et extrascolaire

Accueil du matin

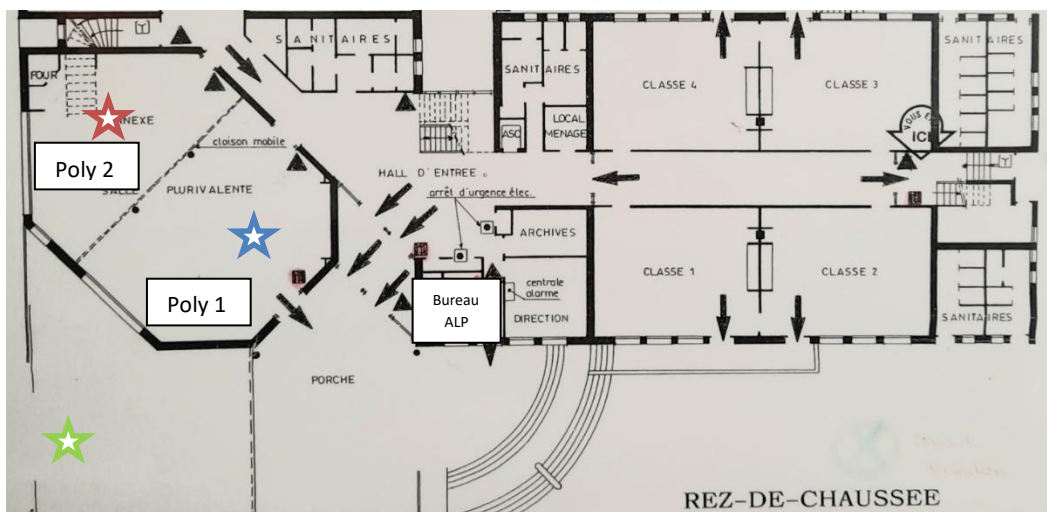
- **7h45 :** Arrivée de l'animateur d'ouverture, prise en charge du listing et préparation du petit déjeuner accompagnés des enfants.

Depuis le plan Vigipirate renforcé, l'animateur d'ouverture n'ouvre plus le portail, il attend que l'on sonne et se déplace avec les enfants pour ouvrir (qui sont généralement 1 ou 2 à cette heure)

- **8h00 :** Arrivée du second animateur qui se positionne directement au portail avec la liste de pointage. L'animateur d'ouverture reste quant à lui en salle poly 1 avec les enfants et propose des jeux calme (coloriage, kapla ...), gère le petit déjeuner et fais également les inscriptions aux activités du matin en temps Périscolaire. Sur les temps Extrascolaire, les enfants sont réparties par groupe.

Dans le cadre du projet de centre des mercredis, tous les enfants ont le choix entre quatre activités (2 jeux extérieurs et 2 activités intérieures). Ils s'inscrivent donc à leurs arrivées dans un des ateliers proposés.

- **8h30 :** Arrivée du troisième animateur qui vient en renfort en salle poly 1 ou ouvre la poly 2 s'il y a beaucoup d'enfant ou demande d'activité Ping Pong.





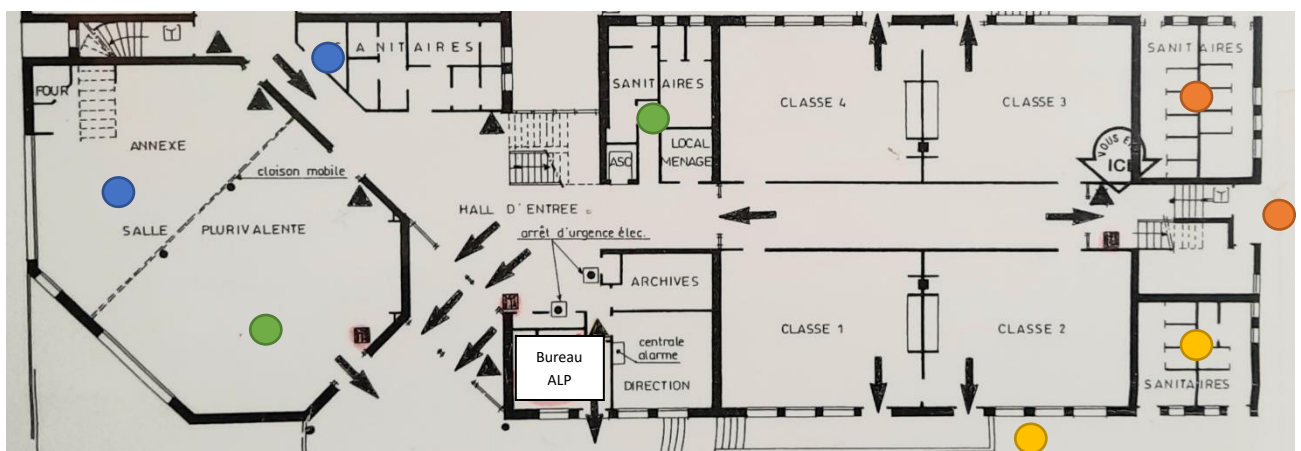
- ★ Animateur d'ouverture 7h45
- ★ Animateur de 8h00
- ★ Animateur de 8h30

- **9h15** : Arrivée du restant de l'équipe d'animation
- **9h30** : Rangement des jeux calmes par les enfants et du petit déjeuner par l'animateur d'ouverture.
En temps Péri-scolaire : Rassemblement des enfants et animateurs en salle Poly 1 pour :
 - Faire le bonjour collectif, le journal des émotions si besoin
 - Faire un point sur le déroulé de la journée
 - Revenir sur des faits qui se seraient produits et qui nécessiteraient un court débat avec les enfants
 - Répartir les enfants en fonction de l'animation choisie**En temps Extrascolaire** : Rassemblement par groupe d'âges

Temps d'animation

- **9h45** : **En temps Péri-scolaire**, Passage aux toilettes de tous les groupes avant l'activité
 - Groupe 1 (grande cour) = toilettes grande cour ●
 - Groupe 2 (petite cour) = toilettes petite cour ●
 - Groupe 3 (Salle Poly 1) = toilettes intérieures ●
 - Groupe 4 (Salle poly 2) = toilettes intérieures handicapés ●

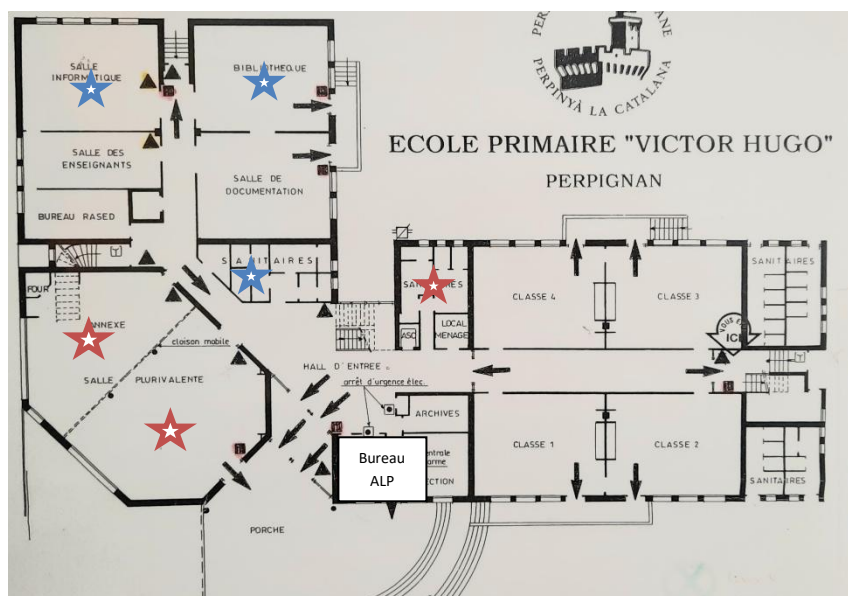
Chaque groupe a ses toilettes en fonction de son lieu d'animation de manière à limiter les déplacements entre les groupes et à fluidifier les passages de masse en surveillance d'un animateur. Les toilettes sont bien espacées, aucun enfant n'est censé se croiser. L'animateur a la responsabilité de n'envoyer qu'un seul enfant à la fois aux toilettes pendant l'activité.



En temps Extrascolaire : Passage aux toilettes de tous les groupes.



- ★ Groupe des 6/8 ans : Salle Poly 1 et 2
- Groupe des 8/9 ans : Salle du centre social prêté par la mairie (extérieur à l'école)
- ★ Groupe des 10/12 ans : Salle de classe



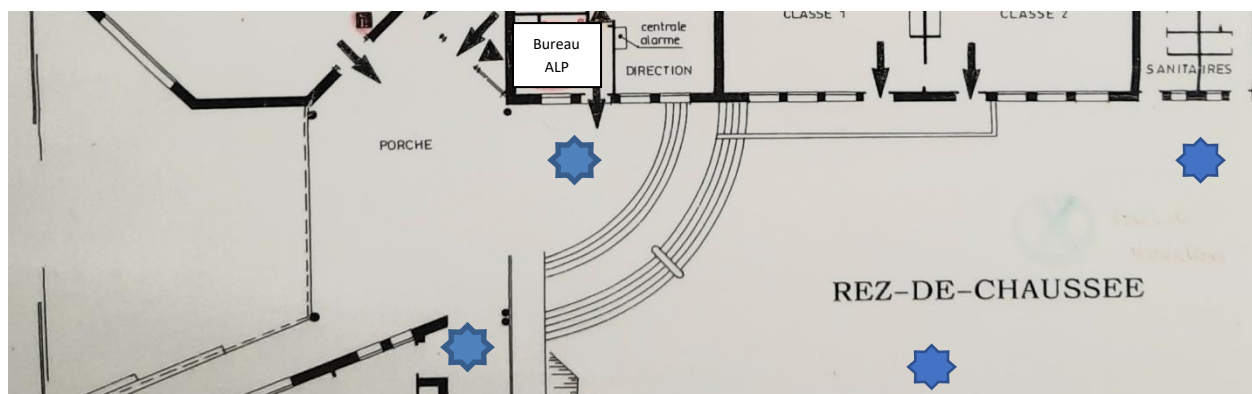
Chaque groupe dispose de son sanitaire. Le groupe des 8/9 ans, qui est dans les locaux prêtés par la mairie a également ses sanitaires.

- 10h00/11h30 : Activités

Temps de repas

- 11h30/12h00 : Rassemblement dans la petite cour et positionnement des animateurs pour temps libre surveillé et passage aux toilettes

★ Positionnement des animateurs



- 12h00/13h00 : Rassemblement devant la cantine pour le temps de repas.



En temps Péri scolaire : Dans la cantine, les enfants sont placés pour éviter qu'ils chahutent entre camarades. Nous sommes en repas traditionnelle donc les animateurs servent les enfants à table. Un animateur par table est demandé et en début de service nous désignons 1 enfant qui est « chef de table » celui-ci assure le débarrassage et le nettoyage avec l'aide de l'animateur si besoin. Nous surveillons également qu'un seul enfant à la fois est envoyé aux toilettes.

En temps Extrascolaire : Pendant les vacances, le centre bénéficie du **SELF** en accords avec le personnel de cantine, ce qui permet de garantir une meilleure organisation lors des temps de repas.

Cette collaboration rend le passage des enfants plus fluide, notamment en raison d'un effectif deux fois plus important que celui des mercredis.

Accueil de l'Après midi

- **13h00/13h45** : **En temps Péri scolaire**, Rassemblement des enfants sur les escaliers de la cour, un petit point est fait sur le déroulement de la matinée et propositions de 2 ateliers temps calme. Le premier atelier est libre de choix (perles à repasser, échec, coloriage ou tout simplement papotage) et se déroule dans la salle poly 1. Le second atelier est une animation calme (loup garou, mikado géant, baccalauréat, Echecs ...) et se déroulent en grande majorité dans la cour ou sous le préau. Les ateliers sont organisés lors des réunions de début de cycle et nous permettent également de faire le roulement des animateurs en pause. A cet effet, deux animateurs sont en pause de 13h00 à 13h30 et deux autres de 13h30 à 14h00.

En temps Extrascolaire : Sur les temps péri scolaires, le temps calme se déroule différemment de celui des mercredis. Chaque groupe d'enfants retourne dans les locaux qui lui sont attribués, où sont organisées les activités calmes. Pour assurer à la fois la surveillance et le repos des animateurs, une rotation est mise en place :

- Les animateurs travaillent en binôme sur chaque groupe.
- Pendant le temps calme, un animateur reste en charge du groupe, tandis que l'autre part en pause. Celles-ci se font en deux temps : de 13h00 à 13h30, une partie des animateurs est en pause, et de 13h30 à 14h00, c'est l'autre moitié. Cette organisation permet de garantir la sécurité et l'accompagnement des enfants, tout en respectant les besoins de repos de l'équipe.

L'accueil de 13h30 se fait par la directrice qui pointe les arrivées et les amènent vers l'activité de leurs choix en temps Péri scolaire ou vers le groupe d'âge en temps Extrascolaire.

- **13h45/14h30** : **En temps Péri scolaire**, Rassemblement des enfants en salle Poly 1 pour le choix de l'activité de l'après-midi. **En temps Extrascolaire**, les enfants sont déjà dans leurs groupes d'âge.



Temps d'animation

- **14h30/16h00** : passage aux toilettes après avoir réparti tous les enfants en fonction de leur choix et activités. Comme pour le fonctionnement du matin, chaque animateur aura un lieu spécifique avec ses toilettes à proximité.

Les lieux d'activités sont prédéterminés en réunion en fonction des animations et de la demande des animateurs.

Gouter

- **16h00/16h45** : **En temps Péri-scolaire**, Rassemblement de tous les groupes en salle poly 1 si mauvaise conditions climatiques ou escaliers de la petite cour si beau temps.
En temps Extrascolaire : Le goûter au centre de loisirs s'adapte aux conditions climatiques et à l'effectif des enfants.
En cas de beau temps et avec un grand nombre d'enfants, le goûter se prend dans les lieux appropriés pour chaque groupe.
Lors d'événements particuliers ou de spectacles, il peut être organisé de manière collective, sur l'escalier de la petite cour, pour favoriser un moment festif et convivial.

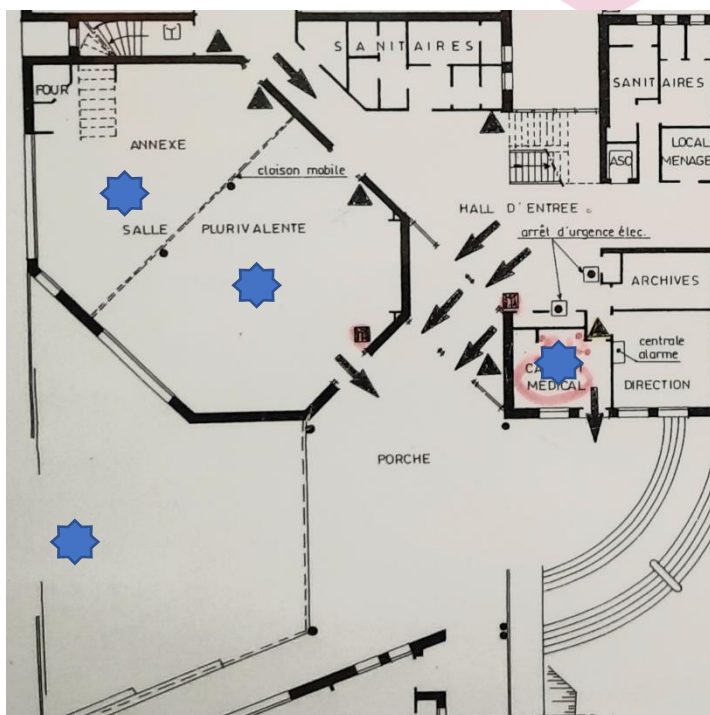
En cas de mauvais temps, le goûter se déroule au sein de chaque groupe.
Un animateur est alors en charge de préparer le goûter pour son groupe, ou bien un groupe d'enfant avec les animateurs référents sont désigné sur la structure prépare le goûter pour l'ensemble du centre et le répartit ensuite par groupe d'âge.
Cette organisation flexible permet de garantir le confort et la sécurité des enfants, tout en assurant un moment convivial et bien encadré.

Il est proposé à tous enfants une boisson (sirop de menthe ou grenadine) ainsi qu'une petite collation (pain chocolat, gâteau du commerce ... ou création de l'atelier pâtisserie du matin).

- **16h45/17h00** : temps libre surveillé, un point est fait avant le départ de l'animateur d'ouverture pour la répartition et rôles de chacun pour l'accueils du soir.
Un rassemblement des habits, sac à dos, lots gagner aux jeux et création de la journée sont transférés au portail dans des bacs pour l'animatrice qui fera l'accueil de façon à être sûr que chacun récupère toutes ses affaires et pour éviter de faire patienter les parents.

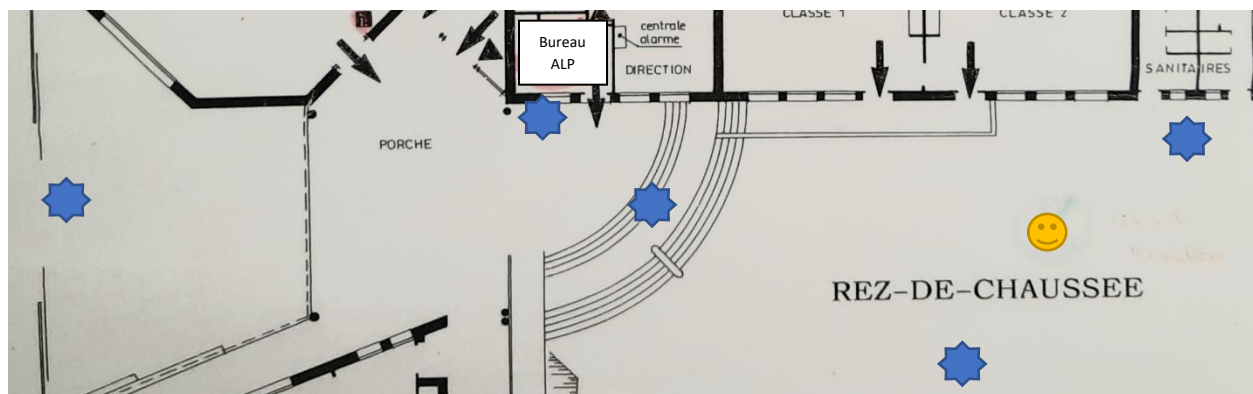
Accueil du soir

- **17h00/18h00** : **En temps Péri-scolaire**, Accueils des parents aux portails et positionnement des animateurs en fonction de conditions climatiques.
Si les conditions climatiques sont mauvaises, l'organisation est la suivante : l'accueil se fait dans les salles Poly 1 et 2.



- Un animateur au portail pour l'accueil des parents
- Un animateur en salle Poly 1
- Un animateur en salle Poly2
- La directrice ou adjointe pour les règlements et autres dans le bureau si besoin ou portails

Si les conditions climatiques sont bonnes, l'organisation est la suivante : l'accueil se fait en extérieur dans la petite cour, nous sortons quelques jeux (corde à sauter, balle en mousse, cerceaux ...). Les animateurs sont positionnés toujours de la manière suivante :



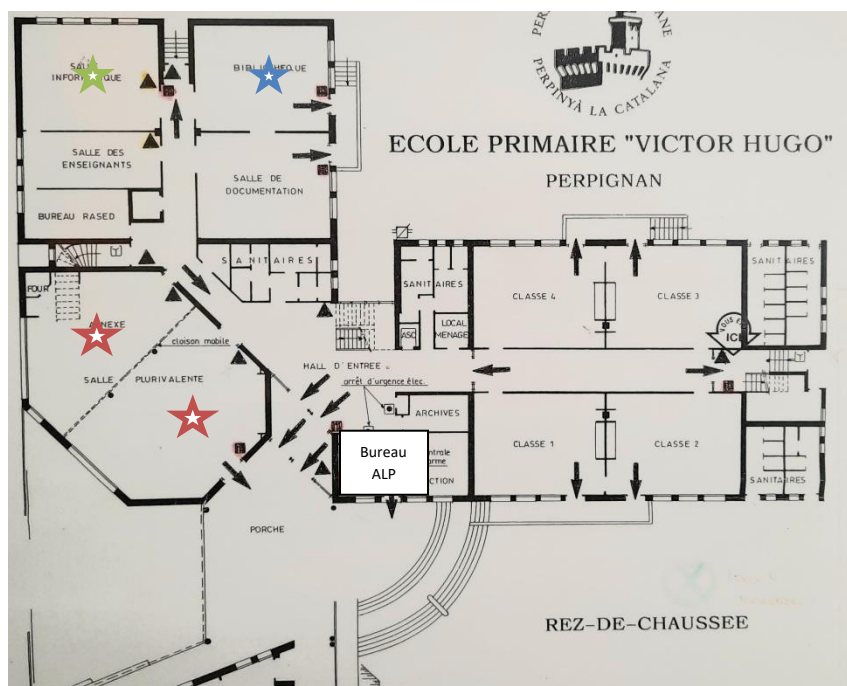
- Un animateur au portail pour l'accueil des parents
- Un animateur sous le préau devant les toilettes
- Un animateur à l'escalier
- Directrice ou adjointe au bureau ou au portail

En temps Extrascolaire :

Lorsque les conditions climatiques sont défavorables, le groupe des moyens rejoint la structure principale. L'accueil se fait au portail pour répondre au plan Vigipirate renforcée, avec la participation d'enfants assistants, qui se relaient pour aller chercher les enfants demandés dans leurs groupes respectifs et les salles attribuées. Cette organisation permet de maintenir la sécurité, tout en favorisant la responsabilisation des enfants et une fluidité dans la répartition des groupes.

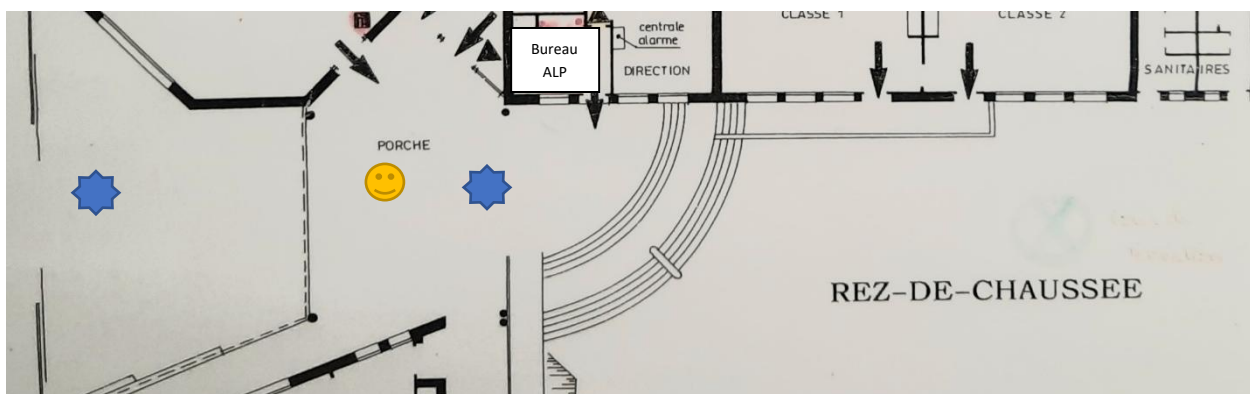


- ★ Groupe des 6/8 ans : Salle Poly 1 et 2
- ★ Groupe des 8/9 ans : Salle du centre social prêté par la mairie (extérieur à l'école)
- ★ Groupe des 10/12 ans : Salle de classe



Durant la **période estivale**, l'accueil est systématiquement effectué au portail, afin de maintenir le plan Vigipirate renforcée et d'assurer la sécurité. Les enfants sont répartis dans les cours selon des points stratégiques attribués aux animateurs :

- Un animateur devant les toilettes, qui contrôle les entrées et sorties, les enfants y allant un par un.
 - Un animateur en haut des escaliers de la petite cour, qui régule les déplacements et a une vision globale de la cour.
 - Un animateur en retrait sur un banc à l'arrière de la cour pour surveiller les zones moins visibles.
 - Un animateur dans la grande cour, qui anime un jeu sportif proposé aux enfants pendant le temps d'accueil.
 - Rôle des assistants : certains enfants sont désignés assistants et participent activement à l'organisation.
- En fonction des consignes de l'animateur au portail, ils vont chercher les enfants dans la cour ou les appellent pour rejoindre leurs parents.
- **18h00/18h15** : Au départ de l'animateur de 18h00, nous rassemblons les enfants (En moyenne une dizaine) sous le porche à l'entrée avec 1 animateur et la directrice ou adjointe dans le bureau ou au portail.



- 18h15 : Départ de tous les enfants et fermeture du centre de Loisirs
- 18h15 : Départ des tous les enfants et fermeture des locaux

La communication

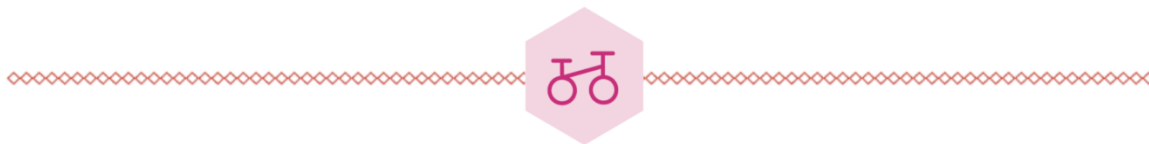
La communication avec les enfants s'effectue essentiellement à l'oral. Sur la fenêtre du bureau du directeur, un affichage avec les informations les plus importantes est à disposition pour les enfants (menus, plannings, informations...). Les animateurs présentent les activités aux enfants lors des temps d'accueil.

La communication au sein de l'équipe s'effectue également à l'oral, lors des réunions d'équipes ou des points faits dans la journée. Les plannings sont disponibles et affichés dans le bureau du directeur, dans la grande salle et encore dans le hall d'entrée. Le planning est mis à disposition sur KIDIZZ et sur le site de Léo Lagrange.

La communication envers les familles s'effectue généralement lors des temps d'accueil. Si besoin, un échange téléphonique ou par email avec les parents peut être effectué. Nous avons également un tableau d'affichage à l'entrée de l'école nous permettant d'y mettre le planning ainsi les tracts d'évènement de la ville.

La communication entre les directeurs, la coordination et les référents éducatifs se fait par email, ou par téléphone. Des réunions et des échanges sont régulièrement effectués.





L'EVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs pédagogiques.

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendues
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

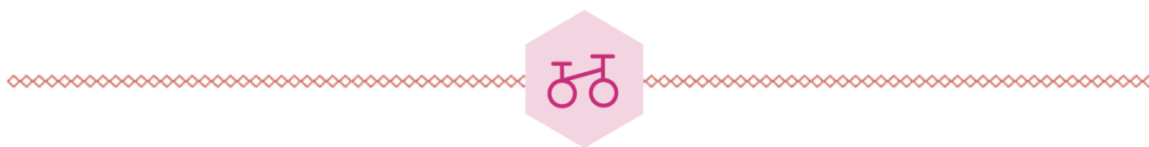
- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.



L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe

- Préparation des activités, du planning d'activités, élaboration des projets d'activités et des parcours éducatifs.
- Le bilan, avec les points positifs, les points négatifs, les points à améliorer par rapport au fonctionnement, au déroulement du temps méridien, aux projets...
- Un rangement du matériel, des locaux et aménagements de l'espace utilisé est fait avant chaque fin de cycle permettant de repartir sur de nouvelles bases.
- **En temps Périodique**, les réunions se déroulent 1 semaine sur 2.
- **En temps Extrascolaire**, deux réunions ont lieu avant la période d'ouverture. Une première pour établir la thématique des vacances et le planning des activités, une seconde pour finaliser l'organisation des vacances (horaires, pause, contrats ...)

Des réunions peuvent être programmées pendant la période de vacances lors d'événement ou problème rencontrés pendant la période.

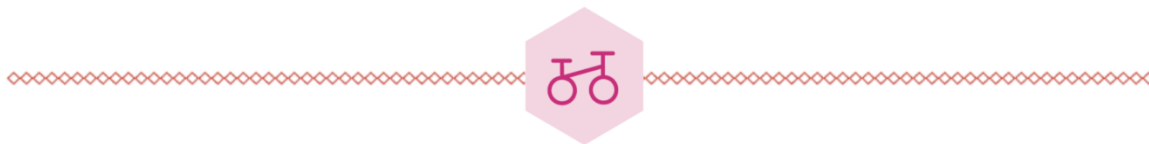
Une réunion bilan a lieu à la fin de chaque période de vacances.

Les bilans d'activités

- Un bilan est effectué après chaque projet d'activité par les enfants, ensuite par les animateurs et par le directeur pour finir. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités, qui permettent d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.
- Un bilan après chaque période est établi, un bilan annuel sur l'ensemble de l'année scolaire. Des bilans spécifiques, par rapport à des activités précises ou des intervenants sont également réalisés.

Questionnaires aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire/ enquête en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées



par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités, et objectifs éducatifs)
Cette participation vient à s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de l'ALSH Victor Hugo a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

La directrice de l'ALSH Laporte Stéphanie, est le référent auprès des familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'ALSH Victor Hugo.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
 - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITÉ CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (*Voir annexe*)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs, notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



Nous garantissons aux équipes encadrantes **une sensibilisation et une formation** aux différentes formes de handicap et postures d'accueil inclusives. L'accueil de loisirs collabore avec le **Pôle ressources Hand'Avant 66**, association basée à Perpignan et spécialisée dans l'accompagnement à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap. Ce partenariat permet :

- **D'informer et d'orienter les familles** désireuses d'inscrire leur enfant en accueil collectif de mineurs.
- **D'accompagner les équipes éducatives** dans la préparation et la mise en place d'un accueil individualisé adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.
- **De proposer des ressources pédagogiques** et des conseils pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les enfants.

En 2025, un grand nombre d'animateurs et directeurs de la structure ont également **bénéficié d'une formation dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap**, consolidant ainsi les compétences de l'équipe pour répondre aux besoins d'inclusion.





Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain





La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.



Léo Lagrange Animation

Laporte Stéphanie

Rue Raoul Dufy

06.25.64.76.19

Hugo.perpignan@leolagrange.org

